



Lettre ouverte de plusieurs organisations associatives et syndicales à l'attention du Président de la République

Paris, le 4 mars 2020

Objet : Situation à la frontière entre la Grèce et la Turquie

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs jours, un nombre important de personnes en grande détresse affluent aux frontières entre la Turquie et la Grèce. Elles sont prises au piège, coincées entre les deux lignes de frontières. Parmi elles, un nombre important de réfugié-e-s syrien-ne-s et une grande proportion de femmes et d'enfants.

L'instrumentalisation de ces populations par le Président turc ne fait aucun doute mais la réponse européenne ne peut être purement sécuritaire. Si les enjeux sont aussi diplomatiques en raison de la situation au nord de la Syrie et dans les pays avoisinants, ils sont avant tout humanitaires.

Nous ne pouvons voir se reproduire la situation de 2015 en pire. La « crise » qui se joue aux frontières de l'Union européenne concerne avant tout l'accueil des personnes réfugiées. La réaction des autorités grecques et l'impuissance de l'Union européenne sont humainement catastrophiques et politiquement inacceptables. Les principes de base du droit international sont bafoués : blocage des frontières, suspension du droit d'asile, menace de

renvoyer « si possible dans son pays d'origine » toute personne entrée sur le territoire grec sans procéder au moindre examen de situation.

Au moment où l'extrême droite attise plus que jamais les tensions, nous pensons qu'il y a urgence à tout faire pour que l'Union européenne et ses Etats membres fassent preuve d'une humanité à la hauteur des besoins. Elle a politiquement tout à perdre en refusant de voir la réalité des enjeux.

Le droit européen permet de faire face à cette situation : la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine est prévue spécifiquement pour les cas exceptionnels comme ce qui se passe aujourd'hui à la frontière gréco-turque. Ce mécanisme peut être enclenché sur demande de tout Etat membre. Cet Etat peut être la France.

Vous avez à de nombreuses reprises appelé à la solidarité européenne. C'est pourquoi les signataires de cette lettre vous demandent d'intervenir en ce sens et de tout faire pour que l'Union européenne prenne les mesures nécessaires pour accueillir dignement celles et ceux qui se présentent à ses frontières dans le respect des normes internationales, du droit européen et tout simplement des droits de l'Homme.

Vous comprendrez que cette démarche soit rendue publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Signataires : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), Association des avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Association de soutien aux Amoureux au ban public, Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita), Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour (Ardhis), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), Auberge des migrants, Carré géo-environnement, Centre de recherche et d'information pour le développement (Crid), Centre Primo Lévi, La Cimade, Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre solidaire), Confédération générale du travail (CGT), Emmaüs France, Fédération syndicale unitaire (FSU), Forum réfugiés-Cosi, Jesuit refugee service France (JRS France), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Médecins du monde (MDM), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Roya citoyenne, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité laïque, Syndicat des avocats de France (Saf), Syndicat de la magistrature (SM), Tous migrants, Union syndicale Solidaires, Unir les associations pour développer les solidarités (Uniopss), Utopia 56.